



**PLAIDOYER – 10 QUESTIONS POUR UNE TRANSITION ECOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE EN BRETAGNE
ELECTIONS REGIONALES 2021 DE BRETAGNE**

Bretagne Ma Vie, menée par Daniel CUEFF, liste sans parti politique.

#1 TRANSITION ENERGETIQUE

Quel budget consacrez-vous à la réduction des consommations d'énergie et à la transition énergétique, et avec quelle répartition ?

Bretagne Ma Vie considère le climat comme un dictateur qui nous impose désormais sa loi. C'est pourquoi cette question irrigue l'ensemble de notre projet. Nous ne fléchons donc pas de budget précisément à la réduction des émissions de GES mais nous proposons évidemment d'agir fortement sur les logements énergivores, de densifier et renforcer fortement le réseau ferré de Bretagne, notamment en modernisant Brest-Quimper et en rouvrant les dossiers des lignes Roscoff Morlaix, St Brieuc Vannes et Caen Rennes via Fougères, ce qui aura un impact positif sur les consommations d'énergie fossiles. Dans le domaine des transports nous œuvrerons aussi au renforcement du fret ferroviaire et maritime aujourd'hui marginal et au développement des mobilités actives, notamment par l'intermodalité et l'interconnexion des réseaux en faisant des gares des hubs agréables et proposant de nombreux services. Notre projet agricole, visant à une sortie progressive du modèle « hors sol » pour aller vers une agriculture respectueuse de l'environnement et génératrice de valeur ajoutée ira dans le même sens. Enfin, nous voulons développer fortement les énergies renouvelables et notamment les énergies marines. Enfin, sous notre égide, la région soutiendra les innovations et la recherche, notamment autour de l'hydrogène vert.

Conditionnerez-vous les participations financières aux projets de production d'énergie aux seules technologies ayant un impact global environnemental positif (bilan carbone, azote, alimentaire, biodiversité) ?

Daniel Cueff a toujours défendu une vision claire sur ce point : toutes les politiques que nous mènerons auront vocation à être « éco-bénéficiaires », c'est-à-dire ayant un impact positif sur l'environnement et la société. L'approche cradle-to-cradle, du berceau au berceau, pilier d'une économie enfin circulaire, sera soutenue et deviendra un objectif pour les entreprises bretonnes. Les entreprises pionnières sur ce sujet seront bien évidemment soutenues plus fortement par le Conseil Régional. La commande publique sera organisée de manière à favoriser bien évidemment les entreprises éco-responsables et locales, notamment au niveau de l'approvisionnement alimentaire de nos cantines de Lycée où nous viserons 80% de bio, 80% de local et 100% de fait maison.

#2 TRANSITION ECOLOGIQUE

A quel niveau souhaitez-vous porter le budget de la Région pour la défense et la restauration de la Biodiversité ? (actuellement 1,4%)

L'intégralité du budget régional doit dorénavant être tournée vers la transition écologique au point que nous envisageons la dissolution du service environnement dans l'ensemble des services afin que la question environnementale ne soit pas parallèle mais au cœur de toutes les décisions

Ceci étant, le budget de réparation des dégâts environnementaux sera augmenté de façon conséquente et porté à 6% du budget par répartition dans chacune des politiques régionales

Dans ce budget, quelles seront vos priorités programmatiques ?

Nous instaurerons un Office Breton des Ressources Naturelles. Il va falloir élaborer une méthode de gestion globale des ressources naturelles pour répondre aux défis de ce nouveau siècle.

Cette question, comme celle du climat, de la santé et celle de la lutte contre la misère, sont transverses à l'ensemble de notre projet. Un nouveau modèle agricole avec un fort développement du bio et une baisse des intrants, permettra une préservation de la biodiversité (insectes, oiseaux, mais aussi milieu aquatique). Nous voulons développer aussi un vaste "plan abeille" à l'échelle de la région. De même, une politique de transport visant à limiter les émissions de GES, une politique maritime écoresponsable, une politique du zéro artificialisation nette, appuyée par l'établissement foncier de Bretagne et l'OFS, permettront de limiter l'impact sur les espaces naturels. Toutes ces politiques seront menées avec l'objectif biodiversité à l'esprit. Il est donc impossible d'extraire un budget biodiversité de notre programme, comme nous l'avons expliqué pour les énergies.

TRANSITION ECOLOGIQUE

#3 MAREES VERTES COTIERES

Quelles actions prioritaires allez-vous mettre en place pour éradiquer les marées vertes côtières, en application de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau qui impose l'atteinte du bon état écologique des eaux douces et marines côtières en 2027 ?

Sur ce dossier crucial, la priorité est de sortir du déni qui contribue à l'immobilisme. C'est par un projet agricole ambitieux que nous avancerons sur ce dossier. Notre plan pour l'agriculture bretonne permettra la création d'un nouveau modèle agri-agro breton. Dans ce système, les producteurs seront renforcés par la généralisation des groupements de producteurs. Nous viserons une très forte hausse de la valeur ajoutée en Bretagne, en généralisant les Plan Alimentaire Territoriaux (PAT) et en développant les appellations, les labels et une transformation de qualité. Nous soutiendrons beaucoup plus fortement les mutations et les installations des projets labellisés, notamment en bio. 50% des fermes changeront de main dans les prochaines années : nous avons donc là un levier très fort pour faire bouger les choses en orientant ces terres vers des projets écologiques. Pour les bassins versants Algues Vertes, nous ferons de ces territoires, des modèles de cette évolution par des projets dédiés, ambitieux, et nous contractualiserons avec l'ensemble des producteurs du bassin pour dépasser avec eux le stade de ce que nous pouvons appeler l'agriculture « hors-sol » de façon à retrouver une agriculture en contact avec la terre (vaches à l'herbe, porc sur litières, poules en plein champ, etc.). Nous avons sur ce sujet une obligation de résultats.

#4 ZERO DECHET

Quelles actions prescriptives comptez-vous mettre en place ou intensifier pour tendre vers le zéro déchet ?

L'accompagnement des acteurs du terrain, et surtout les apprentissages des lieux où ça fonctionne : tant de collectivités, d'associations, de citoyen.ne.s mettent déjà en place des actions qui permettent la réduction des déchets.

Nous pourrions également, en plus de coordonner des échanges, des rencontres, des retours d'expériences, un peu sur le modèle développé par BRUDED, apporter un soutien financier et revoir véritablement la gestion des déchets à l'échelon régional.

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas. C'est un adage maintenant connu et employé largement. De fait, la croissance continue de la masse des emballages plastique pose un immense problème à la société, à la faune, aux océans... De même, nous voyons que, malgré l'adoption de la loi EGALim, le chemin est encore long. Il y a un énorme travail à faire avec les acteurs de la restauration collective notamment, mais également dans bien d'autres domaines.

Les mots d'ordre : s'inspirer de ce qui se fait et qui fonctionne, multiplier les exemples de réussite, et accompagner financièrement pour nous diriger plus rapidement vers le zéro déchet.

Nous développerons auprès des entreprises la démarche *cradle to cradle*, (y compris dans l'habitat et les constructions), l'éco-conception des produits et le maintien de la matière première dans le processus industriel

L'objectif affirmé est zéro enfouissement, zéro incinération

TRANSITION AGRO ECOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE

#5 AGRICULTURE

Comment comptez-vous réduire le cheptel breton ? Quelle est votre position sur la reconversion des élevages industriels vers des productions végétales diversifiées ?

La liste Bretagne Ma Vie a d'ores et déjà travaillé sur des propositions concrètes pour développer un **MODELE ALIMENTAIRE BRETON A IMPACTS POSITIFS**, à savoir :

- Simplifier l'octroi des aides PAC, afin de les rendre efficaces, en soutenant les organisations de producteurs, avec un objectif de 100% de producteurs organisés en sectoriels ou transectoriels ;
- Encourager les systèmes de production à haute valeur ajoutée (par le développement des marques producteurs sous le signe de la qualité ; en proposant des systèmes de production alternatifs et de transformation qui valorisent le travail des producteurs, ...)
- Soutenir l'instauration de projet alimentaire de territoire (PAT), en s'appuyant sur la commande publique dans les lycées, les établissements gérés par la Région, avec une ambition de 80% de bio, 80% de local et 100% de fait maison. Les autres collectivités seront encouragées à suivre la même voie
- Créer un observatoire breton des ressources naturelles, en répertoriant les produits anciens et promouvoir des AOC et labels bretons ; 100% de produits étiquetés issus du terroir breton
- Créer un modèle agricole d'excellence
- Réaliser l'égalité Femme-Homme par la reconnaissance de l'ensemble des compétences de gestionnaire d'exploitation des agricultrices et agriculteurs, par la validation des acquis de l'expérience

- Lutter contre l'artificialisation des sols, en réinterrogeant les projets d'infrastructures, de zones d'activités ou d'urbanisation, en s'appuyant sur l'EPF, et en allant vers la zéro artificialisation nette
- Défendre un vaste PLAN ABEILLE, par le soutien des agricultrices et agriculteurs qui s'associent à un apiculteur ou qui deviennent eux-mêmes apiculteurs

Etes-vous favorables à ce que la Région préempte le foncier agricole pour accélérer la transmission des exploitations et la mise en place de filières territorialisées ? si oui, comment et à quelle échéance ?

Nous inviterons les communes et EPCI à exercer leur compétence générale agriculture afin de conduire avec elles une politique d'acquisition de foncier agricole pour l'installation et l'aide au changement de mode cultural.

Nous sommes partisans de filières territorialisées.

#6 ZERO PESTICIDES

Quelle est votre stratégie pour accompagner les agriculteurs vers le zéro pesticides ? à quelle échéance ?

Il faut travailler avec l'ensemble des acteurs du monde agricole, pour parvenir au zéro pesticides : il s'agit là d'un enjeu de taille, qui touche tant la santé publique que l'environnement. Agricultrices, agriculteurs, riverains, sols, biodiversité : il faut changer le système impérativement par un accompagnement fort à la transition agricole des exploitations.

Un modèle breton d'agriculture sera développé et les exploitations devront, progressivement et par un accompagnement fort de la Région, aller vers ce nouveau modèle qui se passera des produits phytosanitaires grâce à l'adoption de techniques alternatives.

La recherche sera encouragée afin de faciliter cette transition.

L'engagement de Daniel Cueff sur cette question n'est plus à présenter. Cette évolution est sous-jacente à l'ensemble de notre projet agricole.

L'indicateur breton de prospérité durable dans sa traduction agricole aura notamment comme objet la mesure de la baisse effective et conséquentes des pesticides.

TRANSITION AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

#7 ECO-CONDITIONNALITE

Agirez-vous pour la mise en place d'éco-conditionnalités de toutes les aides financières de la Région avec des objectifs ambitieux de transitions écologiques, des indicateurs de suivi, des contrôles ?

Oui, nous allons mettre en place des aides financières d'éco-conditionnalité avec des objectifs ambitieux, et plus encore, par l'instauration de notre **INDICATEUR BRETON DE PROSPERITE DURABLE**. Chaque projet devra répondre à des objectifs clairs en matière environnementale, de santé publique, de respect de la biodiversité, des sols, du vivant d'une manière plus générale, et même plus encore : il faudra apporter un impact positif pour les territoires, pour l'emploi et pour le bien-être en Bretagne

Il y a tout une réflexion en place sur les zones industrielles : il faut changer ce modèle de développement par leur transformation en éco-parc : un projet d'urbanisme respectueux de l'environnement en ce sens où les acteurs concernés (aménageurs, collectivités, entreprises) s'interrogeront le plus en amont

possible, et pendant toute la durée de vie du site, sur les impacts environnementaux produits sur l'eau, l'air, la biodiversité, également les impacts énergétiques produits sur le territoire.

Plus encore, la durabilité du parc d'activités (par exemple), touchera à la mobilité, à la mise en œuvre de la mixité sociale et fonctionnelle, favorisera une meilleure architecture des bâtiments d'entreprises, notamment.

#8 TRANSPORTS DURABLES ET MOBILITES ACTIVES

Quelle politique forte de développement des transports durables de mobilités actives préconisez-vous concrètement ?

Voici les actions figurant dans notre **PLAN « POUR UNE POLITIQUE DU RAIL »** :

- Instauration et renforcement de la liaison Nord-Sud
 - o Développement du bus à haut niveau de service et renforcement des axes TER routier (aménagement, sites dédiés)
 - o Remise en service des sillons, réalisation de leur électrification et de leurs interconnexions (avec des investissements entre 120 et 200 millions d'euros)
 - o Mix d'aménagements
- Une liaison nord/sud rapide et sécurisée (SAINT-BRIEUC, LOUDEAC, PONTIVY, AURAY) sera programmée avec une préférence pour le renforcement du TER.
- Maintenir, renforcer, voire réouvrir les petites lignes existantes et résoudre les problématiques récurrentes sur certaines lignes
- Apporter une réponse forte aux carences de la ligne Brest-Quimper (sous-utilisée malgré les 25 000 voitures qui empruntent chaque jour la voie-express)
- Développer massivement l'interconnexion avec 5 objectifs : efficacité, cadences, harmonisation des tarifs, confort et connexion des réseaux, vélo embarqué
- Des transports écologiques :
 - o Par la diminution de moitié de l'usage des énergies fossiles notamment dans le transport routier et développer un plan hydrogène vert régional, par la reprise en main de la politique du ferroutage en lien avec les entreprises du territoire, et par le relancement du fret ferroviaire.
 - o Par la renégociation du contrat de transport régionale avec la SNCF signé en janvier 2020 pour engager une transition dans les méthodes de maintenance des voies ferrées : mise en place d'une ligne pilote cofinancée par la région pour mettre en place une maintenance sans pesticides, décarbonée, etc ; retirer le glyphosate de l'entretien des voies bretonnes, mesurer les performances environnementales de la SNCF en tant que mainteneur et exploitant du réseau ; suppression des publicités pour les produits polluants dans les gares bretonnes.
- Par la définition collective et démocratique des questions de mobilité, en lançant des appels à solutions et en faisant appel à la chambre régionale citoyenne composée de 40% d'élus et de 60% de citoyens tirés au sort
- Par la conception de l'offre de mobilité organisée à partir des observations des usages afin de faciliter la mobilité dans un délai court

Pour organiser ce nouveau système de mobilité, le rôle de la Région est considérable. La Région peut et doit devenir l'authentique Chef de file de la mobilité en Bretagne, et ce, à plusieurs niveaux : par l'organisation de conférences de citoyens, pour identifier les lieux les plus pertinents d'installations de petites gares, par l'organisation d'appels à solutions pour le développement des services de mobilité

dans les petites gares et pour les relier, par la structuration d'une offre de services (santé, alimentation, culture...) répondant aux premiers besoins des habitants connectés aux petites gares, notamment.

#9 BIEN-ETRE, CONDITIONS DE VIE

Quelles propositions concrètes faites-vous pour développer une offre de conditions de vie et de travail attractives et durables dans les divers territoires ?

Les différentes politiques publiques auxquelles la Région s'attèlera devront évidemment répondre au bien-être des habitant.e.s du territoire.

Toute personne devra avoir accès aux soins, aux services, et à un réseau de transports maillant le territoire à 15 minutes de son foyer.

Il faudra certainement repenser certaines choses, comme le lieu de travail, le développement du télétravail et les espaces de coworking, l'accès aux mobilités et aux services, les horaires et le temps de travail. Il faudra mener une large concertation avec l'ensemble des acteurs (collectivités et employeurs notamment) afin d'organiser de nouvelles possibilités, favorisant ainsi le recours aux mobilités douces pour les habitant.e.s.

Nécessairement, les territoires ruraux devront faire l'objet d'une attention particulière, car largement délaissés au profit de grandes infrastructures ou de projets de territoire touchant davantage les villes.

Le bien être passe nécessairement par l'ajustement de plusieurs politiques publiques : le logement (tant son accès que sa consommation énergétique), le transport, l'alimentation (saine, accessible, durable, en circuits courts), l'offre de soins (présence de médecins dans un rayon restreint), qui devront évidemment avoir un impact positif sur la vie des habitant.e.s et pour l'environnement.

#10 TRANSITION EDUCATIVE ET DEMOCRATIQUE

Quelle gouvernance régionale partagée mettre-vous en place pour les schémas régionaux, notamment ceux concernant l'agriculture, la mer, l'eau, l'énergie, la biodiversité et l'éducation à et dans la nature ? et avec quel budget ?

Le Conseil régional agira pour que l'éducation des jeunes bretons soit fortement orientée vers la connaissance de leur environnement terrestre et maritime, la connaissance des grands enjeux du XXI^e siècle, l'action citoyenne de protection, la mise en valeur des activités humaines éco-responsables, la découverte des activités et métiers d'avenir.

L'idée de base de la liste Bretagne Ma Vie est un changement du paradigme concernant la gouvernance de la région Bretagne : passer d'une politique verticale descendante à une politique plus horizontale, voire même ascendante. Ce sont les acteurs du terrain qui savent, qui mettent des actions concrètes en place. Il revient à la Région de les écouter, de les aider et de s'en inspirer.

Plusieurs propositions concernant la gouvernance de la Bretagne, pour repenser les institutions afin de redonner goût à la démocratie :

- Une transformation complète du fonctionnement du Conseil régional
 - o Par le règlement intérieur, en donnant plus de place à l'Assemblée régionale de Bretagne et donc aux citoyen.ne.s
 - o C'est cette Assemblée de Bretagne qui décidera de l'ordre du jour des séances
 - o Ouverture de votations citoyennes régionales sur des sujets de revendications légitimes

- Une politique de transparence, par la publication en open data de l'ensemble des chiffres d'investissements régionaux sur le site de la région et sur une plateforme dédiée aux débats sur les dépenses réalisées
- Une chambre citoyenne bretonne constituée composée d'élus et de citoyens
- Une véritable place pour la jeunesse avec un conseil régional des jeunes repensé pour lui donner un véritable rôle consultatif sur les différentes politiques publiques liées à l'avenir de la Bretagne et de ses jeunes
- Un Parlement de la Mer, rassemblant les acteurs du monde maritime (pêche, aquaculture, algues, énergie, portuaire, transport, fonds marins, nautisme, plaisance, recherche, formation, culture...) et les collectivités, instance qui portera, aux côtés du Conseil régional, le projet maritime breton
- Pour l'Assemblée de Bretagne à l'échelle des 5 départements bretons, qui concentrera budgets et prérogatives du conseil régional et des conseils départementaux.

Nous renverserons la situation en supprimant les Appels à Projets au profit des Appels à Solutions.